

SOCIÉTÉ

Les colos apprenantes, c'est reparti

EXCLUSIF Le dispositif destiné prioritairement aux enfants des quartiers populaires est reconduit.

LES JOLIES colonies de vacances : ça r'commence ! Le gouvernement débloque 40 millions d'euros pour relancer, cet été, le dispositif colos apprenantes. A minima, 75 000 enfants et adolescents sont concernés, en priorité ceux issus des quartiers populaires. Lancé en juin 2020 dans la foulée du premier confinement, ce dispositif permet aux élèves de 3 à 17 ans d'effectuer en France des séjours, durant les vacances, alliant loisirs et activités pédagogiques. C'est gratuit pour les plus pauvres.

« En temps normal, un enfant sur trois ne part pas en vacances, rappelle Sarah El Hairy, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. Avec la crise sanitaire, cela concerne une plus grande proportion d'enfants. C'est une discrimination majeure lors de la rentrée, qui s'accompagne souvent de la question : *Tu as fait quoi cet été ?* »

69 525 bénéficiaires l'été dernier

En 2020, 69 525 enfants ont bénéficié de ces colos apprenantes – entre l'été et la Toussaint. Loin, donc, des objectifs annoncés du gouvernement de « remobilisation des savoirs » pour... 250 000 élèves. À Paris, par exemple, sur les 3 400 places financées en colos apprenantes, seules 1 978 avaient été remplies. L'objectif pédagogique, aussi, avait eu du mal à prendre. « Mais cela a été les premières vraies vacances de mon fils

Karim. Il n'était jamais parti sans nous avant », se félicite Leïla, une maman de Sevran (Seine-Saint-Denis).

Car le critère social est essentiel. « Sur l'été, environ 25 % des enfants étaient résidents des quartiers prioritaires de la ville », rappelle-t-on au ministère de la Jeunesse, tandis que l'écrasante majorité (70 %) des familles intéressées jugent que l'aide financière est « nécessaire » pour y participer. Ainsi, « 52 % des participants en 2020 n'étaient jamais partis en colonie », note-t-on encore dans l'entourage de Sarah El Hairy. La secrétaire d'État le répète : « Les séjours de vacances sont des étapes essentielles pour les jeunes, en leur offrant souvent leurs premières expériences de vie hors du cadre familial. » Exemple à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), où près de 585 enfants ont pu en profiter l'année dernière, chiffre Olivier Klein, le maire PS.

« Cela s'est organisé un peu à l'arrache, on aura probablement plus de familles intéressées cette année », espère-t-il, encore dans l'attente des détails de la mesure. « Cet été, la ville ne peut pas organiser, pour cause d'épidémie, des séjours linguistiques en Espagne ou en Angleterre. L'Éducation nationale doit mobiliser des enseignants en langues sur ces colos, pour pallier ce manque », remarque encore l'édile. Qui ajoute qu'il doit tout de même s'agir de « vacances », de « breaks », pour les

jeunes, « bousculés » par « une année hors normes ».

Concrètement, les colos apprenantes, comment ça marche ? Ces séjours sont organisés par les habitués prestataires de colonies – associations d'éducation populaire, collectivités territoriales, structures privées, comités d'entreprise –, qui bénéficient d'un soutien financier de l'État à hauteur de 400 € par jeune et par semaine, le reste à charge étant pour l'organisateur.

Si les colos sont ouvertes à tous, l'aide financière n'est possible que pour les « publics prioritaires (décrocheurs, zones politiques de la ville ou rurales, familles monoparentales...) », précise le ministère. « Dans ce cas, l'inscription est réalisée par la collectivité. Il faut alors prendre attache avec le service jeunesse de sa commune. » Pour les autres, l'inscription est possible en ligne, sur www.coloniesapprenantes.gouv.fr.

T.P.



LP/PHILIPPE LAVIELLE

Graye-sur-Mer (Calvados), en août 2020. Le dispositif des colos apprenantes a été lancé l'an dernier, après le premier confinement.

